Comment avoir une adresse en étant nomade

Par liu123

Bonsoir à tous,

Je suis étranger en situation régularisée (j'ai un titre de séjour). Je suis également employé en France. Durant l'année 2022, j'ai vécu en mode nomade en France, utilisant des applications mobiles comme "CouchSurfing" pour vivre gratuitement dans différentes maisons tout au long de l'année.

Que dois-je faire quand que je dois fournir une adresse à des fins légales (par exemple au service des impôts) ?

Merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,
Votre hébergeur peut vous faire une attestation d'hébergement.
Ou encore adressez vous au CCAS à la mairie de la commune où vous travaillez.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17317]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17317[/url]

Par liu123

Merci. Je pense que ça sera inevitable pour moi de me déclarer comme SDF du coup. J'ai vécu dans tellements d'endroits pendant l'année qu'il serait un enfer de demander des attestations à chaque personne.

Par yapasdequoi

C'est celle du 1er janvier qui compte pour la taxe d'habitation.

Par liu123

Merci pour la précision. En tout cas, je n'ai plus contact avec la personne avec qui je habitais au 1er janvier. Probablement elle a changé de pays. Ai-je des soucis à me déclarer SDF ? Quels sont les inconvénients sur le plan juridique ?

Par yapasdequoi

Il y a surtout des avantages à avoir une adresse pour recevoir son courrier et des éventuelles aides sociales.

Par liu123

D'accord, je vois. Mais pour moi ça matche bien le style de vie nomade et cela me permet d'épargner pas mal aussi. Je me demandais juste s'il n'y a pas quelque taux à payer en me déclarant SDF, sachant que je suis bien employé en France et que je suis regularisé au niveau des documents.

Par yapasdequoi

La taxe d'habitation a été supprimée.

Si vous travaillez vous payez les cotisations sociales et l'impôts à la source, même sans domicile fixe.
Et quand vous consommez vous payez la TVA.
On ne peut pas échapper à toutes les taxes.

Par liu123

Ok, je me déclarerai comme SDF du coup. Merci pour toutes les précisions.